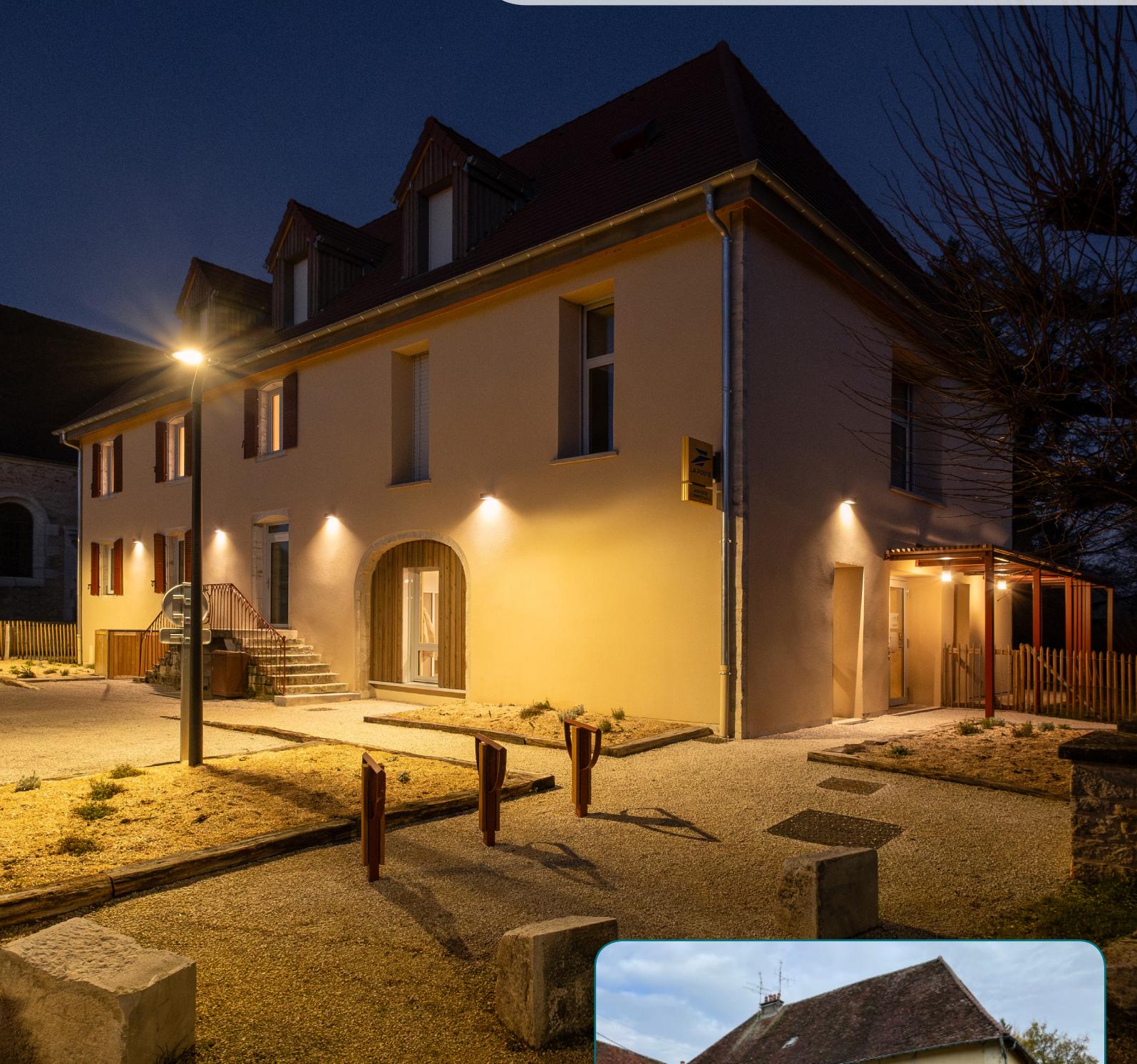


OUNANS

BULLETIN MUNICIPAL



Toute la population est chaleureusement conviée à la cérémonie des Vœux du Maire, qui se tiendra le dimanche 11 janvier 2026 à 11h, à la salle des fêtes.



- 3 ÉDITO**
- 4 COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945**
- 5 NOUVELLE VIE POUR LE PRESBYTÈRE**
- 6 BÂTIMENT DE LA MAIRIE RÉNOVÉ**
- 7 TRAVAUX POUR LA SÉCURITÉ DU VILLAGE**
- 8 COMMISSION BOIS ET FORêt**
- LES FRELONS ASIATIQUES**
- 9 RÉVISION DU PLUI**
- FERMETURE DU RÉSEAU CUIVRE**
- 10 THÉÂTRE LÉ Z'UNS LÉ Z'AULNES**
- 11 RETRAITE SPORTIVE DU VAL D'AMOUR**
- 12 ASSOCIATION FESTIV'OUNANS**
- 13 REPAS DES AÎNÉS**
- NETTOYAGE DE PRINTEMPS**
- 14 CARTE AVANTAGES JEUNES**
- 15 RECENSEMENT DE LA POPULATION 2026**
- 16 INFORMATIONS PRATIQUES**
- 18 SICTOM DE LA ZONE DE DOLE**
- 19 CALENDRIER COLLECTE DÉCHETS MÉNAGERS**

Mairie d'Ounans :

12 Rte de Salins, 39380 Ounans
03.84.37.60.25 - mairie.ounans@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Lundi 16h00 - 18h30
Jeudi 10h00 - 12h00 / 14h00 - 15h00

Directeur de la publication : Alain Fraichard

Rédaction : Le Maire, les Adjoints et les Conseillers Municipaux, les associations locales et les organismes partenaires.

Conception, mise en page : Nicolas Logerot

Crédits Photos et illustrations : Commune d'Ounans, associations locales et organismes partenaires.

Toute reproduction, même partielle, doit faire l'objet d'une demande écrite à la Mairie.

Imprimé et distribué par nos soins.

Le Conseil Municipal

Le Maire :

Alain Fraichard

Les Adjoints :

Frédéric Bouton - 1er Adjoint
Thierry Letondor - 2ème Adjoint
Alain Vieux - 3ème Adjoint

Les Conseillers Municipaux :

Brigitte Bouton
Dominique Duchanoy
Nadine Gavet
Corinne Millot
Damien Ogier
Jérôme Pollien
Lucie Vitali

ÉDITO

Bonjour à toutes et à tous,

En cette fin d'année 2025, il me paraît essentiel de partager avec vous les actions réalisées ou engagées dans notre commune.

La Maison des Services, aujourd'hui bien installée rue de l'Eglise, apporte, pour nos villages ruraux, un véritable service que la population fréquente avec assiduité.

Vous avez été nombreux à nous solliciter pour visiter la **centrale hydroélectrique**, nous vous proposons en accord avec l'exploitant de vous inscrire en mairie pour planifier cette visite en février.

La Maison pour Tous (coopérative d'habitat à loyer modéré) a abandonné son projet de construction au centre du village, en annulant son permis de construire. Des raisons budgétaires ont imposé cette décision que nous regrettons.

L'emplacement est conditionné par des règles strictes du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) pour définir un nouveau projet. Nous sommes toujours à la recherche de solutions pour cet emplacement que nous ne souhaitons pas conserver en parking ou en stockages divers.

Le projet de lotissement porté par NEOLIA (aménageur foncier) ne semble pas très attractif pour de futurs acquéreurs. La conjoncture actuelle n'étant pas favorable à la construction, nous devons patienter en attendant des jours meilleurs sachant que la commune d'Ounans n'est pas partenaire financier dans cet aménagement.

Les travaux, route de Dole, portés par le Syndicat des Eaux Arbois-Poligny, ont permis de passer la conduite d'eau potable sur le domaine public ainsi que les compteurs, permettant ainsi un libre accès et une simplification de lecture lors de relevés de ceux-ci.

La sécurité INCENDIE, pour la protection de notre village, reste un sujet primordial et obligatoire que nous devons étudier et résoudre avec l'aide de tous les services concernés.



La mise aux normes PMR (personnes à mobilité réduite) des sanitaires de la **salle des fêtes** nous a amenés à une réflexion plus globale sur le bâtiment.

En effet, une rénovation énergétique en terme d'isolation et de système de chauffage s'impose. De nouvelles normes nous conduisent à revoir l'implantation, le matériel et l'organisation de la cuisine. Des travaux sont également à prévoir du côté du bâti suite à la constatation de quelques fissures. Le projet est à l'étude.

Je tiens à remercier toutes les personnes responsables et les associations qui, par leurs différentes activités et leurs engagements réguliers, animent notre commune :

- La Troupe de théâtre : Lé Z'UNS Lé Z'AULNES
- Festiv'Ounans
- L'Association de Chasse
- Le Club du Temps Libre

Sans l'aide de tous ces bénévoles, notre village ne serait pas aussi dynamique.

Je remercie, vivement, l'ensemble du Conseil Municipal et les membres des Commissions pour leurs implications dans le fonctionnement de notre institution publique.

En cette fin d'année, malgré une situation nationale et internationale tendues, restons positifs.

Le Conseil Municipal et moi-même, vous présentons nos meilleurs vœux pour la nouvelle année 2026. Que celle-ci vous apporte la santé, la réussite professionnelle, l'accomplissement de vos projets ainsi que la joie et la bonne humeur au sein de vos familles.

Alain Fraichard

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945 À OUNANS

Le jeudi 8 Mai 2025 a été marqué par le 80ème anniversaire de la victoire des Alliés et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe.

Chaque année, notre commune rend hommage aux combattants et aux victimes de ce conflit. La cérémonie débute par le dépôt de gerbes au monument aux morts devant la mairie, suivie des discours officiels.

Cette année, les élus, les anciens combattants, et les habitants, des 5 communes associées pour cet évènement (Ounans, Chamblay, Ecleux, Villers-Farlay et Villeneuve d'Aval) se sont rassemblés dans le recueillement.

La Marseillaise résonne pour rappeler le courage et la résistance. Un moment de silence est observé en mémoire des disparus.

Cette journée rappelle l'importance de la paix et de la liberté. Elle invite chacun à transmettre aux générations futures le devoir de mémoire.



NOUVELLE VIE POUR LE PRESBYTÈRE

La Maison des Services a ouvert ses portes à Ounans en septembre dernier, elle se veut un lieu moderne et convivial dédié à la vie quotidienne des habitants.

Rassemblant France Services, le Relais Petite Enfance, le Lieu d'Accueil Enfants-Parents, l'agence postale, un conseiller numérique et un espace jeune, elle propose aussi des ateliers et animations pour tous les âges.

Véritable pôle intergénérationnel, la Maison des Services incarne la volonté de renforcer le lien social et la proximité sur le territoire du Val d'Amour.



ET LE BÂTIMENT DE LA MAIRIE RÉNOVÉ EN 2022, OÙ EN EST-ON ?

Pour rappel, le rez-de-chaussée abritait 2 salles de classes et l'étage comptabilisait la mairie (secrétariat, bureau du maire, local à archives), la salle de conseil municipal et un appartement locatif.

Le bâtiment de la mairie a été réhabilité et rénové entièrement en 2021 et 2022 suite à la construction du groupe scolaire « La Loue » à Chamblay et la nécessité de rendre accessible la mairie aux personnes à mobilité réduite (PMR).

La mairie se situe du côté gauche du rez-de-chaussée et de l'autre côté se trouve un local de 50 m² équipé avec un bureau indépendant adapté PMR également.

A l'étage se dissocient 3 appartements tous loués (1 T1 de 32m², un T2 de 50m² et un T3 de 73m²).

Le local de 56 m² au rez-de-chaussée a été loué à France services de 2023 à 2025 le temps de la rénovation de l'ancien presbytère devenu « la maison des services ».

Ce local, dont la destination première n'était pas d'être occupé par une activité de services et d'accueil au public, s'est bien prêté à cette utilité. L'ensemble du conseil municipal a pris la décision de le proposer à la location afin d'attirer de nouveaux services à la population comme des activités de soins par exemple ou à vocation administrative et/ou commerciale.



DES TRAVAUX POUR LA SÉCURITE DU VILLAGE



Cette année, nous avons validé la mise en sécurité de deux rues au sein de notre village.

Tout d'abord, la rue des Traversins : nous avons pu constater et suite à l'appel de plusieurs habitants de ce quartier, que, malheureusement, la réglementation sur la circulation réservée aux riverains n'était nullement respectée ainsi que la vitesse excessive dans la ligne droite.

Nous avons donc, en partenariat avec le département et la prévention routière du Jura, procédé à des aménagements afin de limiter ces infractions et surtout sécuriser cette zone.

La première ébauche de sécurisation préconisait la mise en place de deux ralentisseurs. Une réunion publique d'informations et d'échanges avec les riverains a été effectuée le 23 avril 2025 à la mairie. Lors de cette rencontre, la position des ralentisseurs s'est révélée problématique. Nous avons donc procédé à une nouvelle ébauche, toujours en partenariat avec la prévention routière, dans laquelle la mise en place d'une chicane était obligatoire du fait de l'espace entre les ralentisseurs afin de respecter la réglementation de la sécurité routière. La réception des travaux a été signée le 17 octobre 2025 avec quelques réserves sur les finitions à effectuer telle que le marquage au sol.

Dans un second temps et suite à l'achèvement des travaux de réhabilitation de la cure, nous avons pris la décision d'effectuer des travaux d'aménagement de la rue de l'Eglise.

Le but de cet aménagement est de ralentir la circulation, de sécuriser les abords et accès de l'église, ainsi que l'arrêt de bus. Une chicane va donc être mise en place premier semestre 2026. La hauteur, ainsi que le positionnement ont été définis en consultant nos agriculteurs, qui sont amenés à circuler sur cette voie avec des engins d'une certaine taille. Ce projet a été validé par l'agence routière de Dole et la décision d'aménagement par le conseil municipal.

À ce jour, l'appel d'offres est lancé jusqu'au 9 janvier 2026. Pour le moment, nous ne connaissons pas la date exacte ni le mode d'organisation des travaux. Vous serez tenu informé via l'application INTRA MUROS et l'affichage en mairie.

COMMISSION BOIS ET FORêt

Suite à un manque récurrent d'affouagistes la commission du bois a décidé de vendre une partie de ses houppiers et autres bois énergie à une entreprise. C'était sans imaginer que 12 inscrits se sont portés demandeurs de bois de chauffage communal.



Avec l'aide de notre garde, nous avons tout de même pu attribuer des lots constitués d'éclaircies de lignes (plantation), de bord de somrière à « ouvrir » et de divers bois nécessitant exploitation rapide, chose qui sera réalisée cet hiver.

L'entreprise, Henry Colette, en charge de l'abattage des bois d'exploitation (grumes et houppiers) a eu recours aux services de la société Simonin Débardage, pour obtenir environ 237 M 3 de grumes, qui seront vendus par adjudication lors des ventes annuelles de l'ONF du mois de janvier.

Concernant la valorisation des houppiers (200M3 soit environ 300 stères) et autres taillis, c'est l'entreprise JG Bois qui s'est placée pour l'acquisition de ces bois, soit environ 500 stères.

Si l'on regarde le programme forestier, nous arrivons, de ce fait, à rattraper le retard des années précédentes. Le cumul des bois de JG Bois (500 stères) et les 250 stères pour les affouagistes, nous emmènent aux 750 stères annuels prévus dans le programme forestier datant de 2014.

Pour l'année prochaine, si vous êtes désireux de bois de chauffage, faites-vous connaître dès la fin de l'été.

LES FRELONS ASIATIQUES

Que faire si vous repérez un nid de frelons asiatiques ?

- Ne vous approchez pas et ne tentez jamais de le détruire vous-même.
- **Signalez-le à la mairie qui vous communiquera les coordonnées d'une personne habilitée à la destruction.**
- En cas de piqûres multiples ou de réaction allergique,appelez les services d'urgence (15, 112 ou 18).



Frelons asiatiques : que deviennent les nids en hiver ?

En hiver, les nids de frelons asiatiques se vident progressivement. **À partir de la mi-janvier, les nids sont en général abandonnés et ne sont plus réutilisés l'année suivante.**

Leur destruction n'a alors plus d'intérêt sanitaire ou écologique, sauf pour des raisons de sécurité (chute de branches, par exemple) ou d'esthétique.

Faut-il encore faire détruire un nid en fin de saison ?

Tant que le nid est actif (présence visible de frelons, va-et-vient régulier), il reste recommandé de faire intervenir un professionnel :

- pour limiter le risque de piqûres à proximité immédiate du nid ;
- pour réduire la naissance et la dispersion des futures reines avant l'hiver.

Lorsque le nid est déserté (aucune activité, « trous » visibles dans l'enveloppe, oiseaux qui viennent picorer), **il n'est plus nécessaire de le faire détruire.** Le nid se dégrade ensuite naturellement.

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL



La Communauté de Commune du Val d'Amour (CCVA) a prescrit de nouveau la révision de son PLUi pour se mettre en conformité avec les nouvelles évolutions réglementaires.

Nous sommes au début de la procédure (phase de diagnostics du territoire), des réunions publiques d'informations seront prévues tout au long de la procédure afin que vous puissiez suivre son avancement.

Les informations sur les réunions et l'avancée de la révision seront disponibles sur le site internet de la CCVA, dans la presse et en mairie.

Pour toutes questions ou demandes spécifiques, vous pouvez les transmettre soit par courrier (en mairie ou à la CCVA) ou par mail : revisionplui@valdamour.com

LA FERMETURE DU RÉSEAU CUIVRE PROGRAMMÉE EN 2029 DANS NOTRE COMMUNE

Installé dans les années 70, le réseau cuivre a permis la téléphonie fixe puis les prémisses d'internet. Mais il nécessite des réparations plus fréquentes, et ne permet plus une qualité de connexion suffisante pour accompagner les usages du quotidien.

Orange, qui est le propriétaire de l'infrastructure du réseau cuivre, a donc décidé de sa fermeture et nous a averti que cela interviendra sur notre village courant 2029, tout en maintenant une continuité des services de téléphonie fixe et internet.

Bien au contraire, l'accès à internet et au téléphone seront désormais assurés par un réseau plus moderne et performant : la fibre optique. Dans la plupart des cas, vous aurez accès à des abonnements tarifaires plus avantageux.

Si vous ou un de vos proches n'êtes pas encore raccordés à la fibre, anticipez et prenez contact avec Orange, dans tous les cas, une information plus détaillée sera communiquée ultérieurement.



Soyez vigilant aux démarchages intempestifs à vos domiciles.

TROUPE DE THÉÂTRE LÉ Z'UNS LÉ Z'AULNES

Pour cette saison 2024/2025, les adultes ont présenté une suite de sketches, travail différent des précédentes années, intitulé « Il était une fois » et le groupe des jeunes une adaptation d'une pièce de Matéï Visniec « Le titre était trop long ».

Nous avons fait 4 représentations à Ounans devant environ 270 spectateurs.

Nous sommes satisfaits de cette saison même si certains spectateurs semblent préférer un format plus traditionnel de pièce de théâtre.

Pour ce nouvel exercice, le groupe adulte est de 11 personnes. Concernant le groupe des jeunes, après le départ de 2 d'entre eux, à cause de leurs études, nous avons le plaisir d'accueillir 4 adolescents du Val d'amour, ce qui fait un groupe de 7 jeunes.

Nous continuons à travailler avec Julien Lopez qui nous propose de préparer une adaptation du « Songe d'une nuit d'été » de Shakespeare. Les adolescents travaillent sur une suite de « Musée haut Musée bas » de Jean-Michel Ribes, mise en scène par Chimène LOMBARD.

Les dates des représentations sont fixées aux 17, 18, 24 et 25 avril 2026 à Ounans, pour les jeunes et les adultes. Nous débuterons cette année les représentations à 20 h.



Nous vous remercions pour votre fidélité et vous espérons nombreux à venir nous soutenir.

À bientôt, Pascal GAVET



RETRAITE SPORTIVE DU VAL D'AMOUR R.S.V.A.

Pour les Seniors, par les Seniors !

Notre association permet de se maintenir en forme, en proposant de nombreuses activités, sans esprit de compétition, encadrées par 19 animateurs formés par la Fédération.

Elle nous réserve aussi de bons moments de convivialité !



De plus en plus d'adhérents nous rejoignent.

Et cette année, nous comptons 5 nouveaux animateurs et nous proposons 2 nouvelles activités !!!

- **La marche douce**, destinée aux adhérents désirant marcher sur une distance plus courte. C'est une sortie tranquille, sans difficultés où l'on prend le temps de se connaître et d'échanger !
- **Activ'mémoire**, propre à la FFRS, propose des activités physiques combinées avec des jeux qui stimulent les fonctions cognitives, comme la mémoire, la concentration. Bref, elle permet d'entretenir la tête et les jambes !

LUNDI	MARCHE DOUCE De 4 à 5 kms	Place Louis Maire Mont-sous-Vaudrey	9h
	RANDO 6/8 6 à 8 kms	Place Louis Maire Mont-sous-Vaudrey	8h45
	ACTIV'MÉMOIRE	Horaires et lieux à définir Démarrage au printemps 2026	
MARDI	SMS Section multi activités seniors	Salle des fêtes Ounans	9h30
	MARCHE NORDIQUE Avec bâtons	Etang rouge	8h30
MERCREDI	GYMN	Salle des fêtes Vaudrey	9h groupe A 10h30 groupe B
JEUDI	TAI CHI	Salle des fêtes Vaudrey	9h débutants 2ème année
	DANSE	Salle des fêtes Mont-sous-Vaudrey	10h confirmés 16h débutants 17h confirmés
VENDREDI	GRANDE RANDO De 9 à 15km	Place Louis Maire Mont-sous-Vaudrey	13h30
	CYCLISME Casque et nécessaire réparation obligatoires	Parking Salle des fêtes Mont-sous-Vaudrey	13h30 débutants 13h30 ou 8h (été) Confirmés

Pour tout renseignement : Présidente Joëlle Chamouton

06 43 23 70 75

Rsva39@gmail.com

<https://www.rsva39.fr>

FESTIV'OUNANS : RETOUR SUR UNE ANNÉE CONVIVIALE



Chers habitants d'Ounans,

À l'approche de la fin de l'année 2025, l'équipe de Festiv'Ounans souhaite vous remercier pour votre participation, votre accueil et votre enthousiasme lors de nos différentes manifestations. Grâce à vous, nos événements continuent de vivre et de rassembler le village dans une ambiance chaleureuse.

Les moments forts de 2025

Nous avons eu le plaisir de reconduire nos rendez-vous traditionnels :

- **Le vide-grenier du 29 mai**, fidèle à son ambiance conviviale.
- **Le marché nocturne du 14 juillet**, marqué par une belle affluence et un concert apprécié de tous.
- **Le repas du village du 20 septembre**, toujours synonyme de partage et de bonne humeur.
- **L'assemblée générale du 21 novembre**, moment d'échange essentiel pour la vie de l'association.

Une association qui continue d'évoluer

Cette année encore, nous avons poursuivi la modernisation et la structuration de l'association afin de faciliter le travail bénévole et d'améliorer l'organisation de nos événements. Ces évolutions nous permettent d'offrir des moments toujours plus fluides et agréables pour tous.

Cap sur 2026

L'équipe Festiv'Ounans continuera, l'année prochaine, de faire vivre les traditions du village tout en réfléchissant à de nouvelles idées pour enrichir



nos animations et renforcer la convivialité au sein de la commune.

Envie de nous rejoindre ?

Nos événements existent grâce à l'implication de bénévoles motivés. Même un petit coup de main ponctuel est précieux. Si vous souhaitez participer ou découvrir la vie de l'association, n'hésitez pas à vous rapprocher de nous.

Merci encore à toutes et à tous pour votre soutien. Ensemble, continuons à faire de Festiv'Ounans une association dynamique et ouverte à chacun.

Amicalement,
L'équipe de Festiv'Ounans



festiv-ounans.thesimple.ink



REPAS DES AÎNÉS



Le mois de novembre est l'occasion pour la commune de rendre hommage à ses aînés lors d'une journée dédiée à la convivialité et à la fête. Ce dimanche 23 novembre 2025, dans une ambiance chaleureuse et festive, nos aînés se sont réunis autour d'un délicieux repas préparé par le traiteur « Les Épicuriens » de Mont-sous-Vaudrey, qui a su ravir les papilles de chacun.

Au programme de cette belle après-midi : un karaoké animé par un groupe local « Nouvel Horizon » a offert aux participants l'opportunité de chanter des aires d'autrefois et de remonter le temps en musique. L'atmosphère détendue et joyeuse a permis à chacun de passer un moment agréable, fait de rires et de partage. Cette journée fut un véritable succès, et un bel exemple de la solidarité intergénérationnelle qui anime notre commune.



NETTOYAGE DE PRINTEMPS

L'après-midi nettoyage de printemps s'est déroulé le samedi 5 avril.

Comme chaque année, cette action citoyenne permet de ramasser de nombreux déchets aux abords des rues et sur les bords de la Loue et ainsi essayer de préserver l'environnement.

C'est avec plaisir que nous constatons au fil des années une diminution des déchets collectés.

Cela renforce également les liens entre les habitants autour d'une démarche commune et valorisante.





Cette année encore, 38 cartes avantages jeunes ont été distribuées gratuitement à tous les jeunes de la commune qui en font la demande, âgés de 6 à 18 ans.

Ce dispositif permet de bénéficier de nombreuses réductions et avantages sur des activités culturelles, sportives et de loisirs, contribuant ainsi à encourager leur participation à la vie locale et à favoriser leur accès à des loisirs variés.



Recensement de la population 2026

Cette année, Ounans réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 15 janvier 2026.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement !

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et **sur les logements**, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
3. **Identifier les besoins** notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site **le-recensement-et-moi.fr**.

INFORMATIONS PRATIQUES



MAIRIE

Secrétariat :
Tel. : 03 84 37 60 25

Courriel :
mairie.ounans@wanadoo.fr

Horaires des permanences :
Lundi 16h à 18h30
Jeudi 10h à 12h et 14h à 15h

S'adresser à la mairie pour :

- Service d'état-civil
- Présentation en tant que nouvel arrivant sur la commune
- Inscription ou radiation sur les listes électorales
- Demande de permis de construire ou tout autre document d'urbanisme
- Inscription des enfants à l'école
- Recensement militaire
- Location de la salle des fêtes

Nouveaux habitants

Veuillez vous présenter en mairie.

SERVICES

Maison des Services

2, rue de l'Église - Ounans
Tel. : 03.63.57.01.51

Courriel :
france.services@valdamour.com
Horaires :
Du lundi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 19h00
Samedi de 9h00 à 12h00
(Fermé au public le mercredi)

Agence Postale Communale

2, rue de l'Église - Ounans
Lundi 9h à 12h et 13h30 à 16h30
Mardi, jeudi et vendredi 9h à 12h

ASSOCIATIONS LOCALES

Club du temps libre

Si vous êtes intéressé(e) ou souhaitez en savoir plus, nous vous invitons à contacter la mairie.

Festiv'Ounans

Président M. Nicolas LOGEROT
12 Route de Salins - Ounans
Courriel : festivounans@gmail.com
Web : festiv-ounans.thesimple.ink

Les Z'uns Les Z'aulnes (Troupe de théâtre amateurs)

Président M. Pascal GAVET
23, rue des Traversins - Ounans

Association Foncière (AF)

Président M. Jérôme POLLIER
1 rue des Deux Ponts - Ounans

Chasseurs (ACCA)

Président M. Fabrice WETZEL
9, rue des Graviers - Belmont



Téléphones utiles :

Médecin de garde : 39 66
Pompier : 18
Gendarmerie : 17
SAMU : 15
Urgences depuis portable : 112
Samu social : 115

ALIMENTATION / RESTAURATION

Fromagerie

Fruitière à Comté du Val d'Amour

4 rue du Bois - Ounans
Tel. : 03 84 37 73 69
Web :
www.comtemorbier-valdamour.com
Horaires :
Lundi au jeudi
9h à 12h et 16h à 19h
Vendredi et samedi
9h à 12h et 15h à 19h
Dimanche et jours fériés
9h à 11h45

Epicerie du Val d'Amour

1 route de Salins - Ounans

Tel. : 03 84 37 61 557

Horaires :
du lundi au samedi
de 7h30 à 20h30
Le dimanche de 7h30 à 13h
et de 15h30 à 20h30

Snack Le Loue Bar

1 rue de la Plage - Ounans

Tel. : 03 84 37 72 04

Horaires :
Ouvert 7/7j de Juillet à Août
de 11h à 22h
Web :
https://valnature.eu/le-loue-bar



Découvrez toutes les informations utiles et pratiques de votre commune, ainsi que les dernières actualités, grâce à l'application gratuite **Intramuros** !



CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

Place du Champ de Foire
39800 Poligny
Tel. : 03 84 37 12 34

SERVICE RELIGIEUX

Horaires et lieux des offices catholiques affichés à l'église

LOISIRS & TOURISME

Campings :

Huttopia La Plage Blanche

3 rue de la Plage - Ounans
Tel. : 03 84 37 69 63
Web : https://europe.huttopia.com/site/camping-la-plage-blanche/

Le Val d'Amour

1 rue du Val d'Amour - Ounans
Tel. : 03 84 37 61 89
Courriel : camping@levaldamour.com
Web : www.levaldamour.com

Base de Loisirs Val Nature

1 rue de la Plage - Ounans
Tel. : 03 84 37 72 04
Courriel : contacts@valnature.eu
Web : www.valnature.eu

Des cours de danse pour tous à la salle polyvalente !

L'association **Méli-Mélo Danse** vous propose **chaque mercredi soir** des cours adaptés à tous les niveaux, pour adultes et adolescents.

Pour plus d'informations :

Nancy Cosnau, Présidente
melimelodanse39@gmail.com
06 88 72 38 04

Horaires d'ouverture des déchèteries (sous réserve de modifications)

Fermé Dimanche, Lundi et jours fériés (et Villers-Farlay fermé le vendredi en saison hivernale).

Eté : 8h30-11h45 / 13h30-17h30

ÉTÉ du 16/03/2026 au 03/10/2026	LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI		SAMEDI	
	matin	après midi	matin	après midi	matin	après midi	matin	après midi	matin	après midi	matin	après midi
Mont-sous-Vaudrey	🔒	🔒	🔒	✓	✓	🔒	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Villers-Farlay	🔒	🔒	✓	🔒	🔒	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

Hiver : 9h00-11h45 / 14h00-16h45

HIVER du 01/01/2026 au 14/03/2026 et du 05/10/2026 au 31/12/2026	LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI		SAMEDI	
	matin	après midi	matin	après midi	matin	après midi	matin	après midi	matin	après midi	matin	après midi
Mont-sous-Vaudrey	🔒	🔒	🔒	✓	✓	🔒	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Villers-Farlay	🔒	🔒	✓	🔒	🔒	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

🔒 = Déchèterie fermée.

SICTOM DE LA ZONE DE DOLE : FONCTIONNEMENT ET ENJEUX DU TRI

Une collectivité en lien avec plusieurs acteurs

Le SICTOM de la zone de Dole est composé de 4 adhérents : le Grand Dole, La Plaine Jurassienne, le Val d'Amour et Jura Nord. Il assure la gestion du service public de collecte afin de valoriser les déchets ménagers et assimilés.

Le SICTOM de la zone de Dole est lui-même adhérent au SYDOM (syndicat de traitement des déchets du Jura), à qui il confie le traitement des déchets collectés (incinération, tri et enfouissement).

Pourquoi trier ses déchets ?

Le tarif de l'incinération (bacs gris) augmente fortement depuis plusieurs années, notamment à cause de l'augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP).

Le tri coûte 80% moins cher que l'incinération, il est donc indispensable que tous les emballages soient dans le bac de tri, afin de maîtriser au mieux l'évolution du coût de gestion des déchets et permettre la revalorisation et la réutilisation de matières premières.

Vous triez plus et votre bac recyclable devient trop petit ? Contactez le SICTOM de la zone de Dole : la maintenance et le changement sont gratuits. Tél : 03.84.82.56.19 (du lundi au vendredi : 8h - 12h et 13h - 17h) ou via les formulaires sur le site web du SICTOM.

Et, pour vos biodéchets (restes alimentaires, le SICTOM de la zone de Dole met à disposition des composteurs, pour 20€ (subventionné à hauteur de 80%). Si vous ne disposez pas encore d'un composteur, vous pouvez venir en récupérer un directement sur place, au 22 allée du Bois, à Brevans.

Le tri est également indispensable dans les déchèteries pour limiter le recours à l'enfouissement (benne tout venant), dont le tarif continuera à augmenter fortement dans les années à venir, car également soumis à la TGAP (cf ci-dessus). Il est donc essentiel de suivre les consignes de tri délivrées par les gardiens de déchèteries, afin que les déchets déposés soient affectés à la bonne benne, afin d'être revalorisés.



DÉCHETTERIES

Calendrier de collecte 2026 de vos déchets ménagers



Emballages

Tous les emballages se trient !



Tous les emballages, en vrac

Composteur

Équipez-vous à tarif réduit !



Emballages et restes alimentaires triés :

- Bac gris allégé ;
- Déchets valorisés ;
- Ressources préservées.

Merci de :
Sortir vos bacs la veille
Placer vos déchets dans les bacs
Mettre les poignées de vos bacs côté route



Notre site web !

CALENDRIER 2026 : OUNANS

JANVIER

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

FÉVRIER

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

MARS

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

AVRIL

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

MAI

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

JUIN

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

JUILLET

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

AOÛT

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

SEPTEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

OCTOBRE

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

NOVEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
					1	
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

DÉCEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

MERCI DE SORTIR VOS BACS LA VEILLE DU JOUR DE COLLECTE
COLLECTE ENTRE 5H ET 20H

ORDURES MÉNAGÈRES

LE MERCREDI
 DES SEMAINES IMPAIRES

DÉCHETS RECYCLABLES

LE MERCREDI
 DES SEMAINES IMPAIRES